

**La Foye Monjault**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 21 novembre 2022**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le 13 décembre 2022 deux mil vingt-deux, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de La Foye Monjault se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Dany Michaud, Maire, convoqués le 06 décembre 2022, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : Pascal Adam, Christophe Bonnin, Maryse Calvo, Jean-Luc Gautier, Pierre Janvier, Philippe Jean, Dany Michaud, Thierry Walter.

Excusés : Richard Gobin, Patricia Métais ayant donné pouvoir à Maryse Calvo, Pauline Pommier ayant donné pouvoir à Thierry Walter, Marjorie Talineau.

Absents : Fabien Maréchal, Jean-Pierre Bouchet.

Secrétaires : Maryse Calvo, Thierry Walter.

Quorum : avec 8 membres présents le quorum est atteint.

Mode de Scrutin : Public (aucune demande de scrutin particulier ayant été demandé)

**Ordre du jour**

Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2022

Rencontre avec Alain Trelu

Peintures au sol sur voirie

Appel du PACT (programme d'appui communautaire au territoire) pour divers travaux

Tarifs location

Questions diverses

**Délibération 2022-12-01** Appel du PACT : approuvé à l'unanimité.

**Tarifs location**

**Délibération 2022-12-04** tarifs de locations manquant : approuvé à l'unanimité.

**Budget – Décision modificative n°3**

**Délibération 2022-12-02** transfert de crédit entre le chapitre 11 et le chapitre 12 : approuvé à l'unanimité.

**Budget – Décision modificative N°4**

**Délibération 2022-12-03** Création de l'article 2128 à l'opération 65

**Délibération 2022-12-05** Ouverture de poste d'agent de maîtrise et d'agent technique : approuvés à l'unanimité.

**Délibération 2022-12-07** Gratuité de salle Monacalis en février prochain pour les pompiers de Beauvoir-sur-Niort. : acceptée avec 8 pour et 1 abstention.

(Christophe Bonnin ne souhaitant pas participer au vote a quitté la salle).

**Délibération 2022-12-08** Mise en vente du terrain communal du 48, rue du petit bois à 35€/m<sup>2</sup> : accepté à l'unanimité.

**Délibération 2022-12-09** Annulation des marchés de producteurs de décembre 2022 à fin mars : accepté à l'unanimité.

**La Foye Monjault**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 21 novembre 2022**

---

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022** : adopté à l'unanimité

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à faire concernant le procès-verbal du 21 novembre 2022. Christophe Bonnin demande que l'on change le terme « convention avec Monsieur Varlot » car il n'y a plus lieu d'être.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**Rencontre avec Alain Trelu**

Madame Le maire a invité monsieur Alain Trelu pour qu'il puisse présenter le restaurant Le Rabelais dont il est le gérant. L'activité a commencé le 20 décembre 2020 en période de confinement avec des plats à emporter jusqu'en mai 2021 où les terrasses ont pu rouvrir.

Le Rabelais est ouvert du lundi au samedi de 8h à 14h et les mardi, mercredi et jeudi de 17h à 19h et le vendredi de 18h à 22h. Au menu, buffet pour les entrées dont une chaude, 3 propositions de plat principal, un poisson, une viande ou un plat mijoté au choix, fromage, deux choix de desserts, glaces. Le menu : entrée + plat ou plat + dessert est à 12.50€. Ils font également des pizzas, des burgers et des kébabs. Ils organisent régulièrement des soirées à thèmes. Et font dépôt de pain, relais-colis et dépôt des commandes de légumes de la ferme de La Noue.

Bientôt ils espèrent pouvoir vendre des produits locaux comme de l'huile et de la farine bio de M. Saboureau de La Rochénard ou encore des herbes sèches et tisanes de Mme Lallement ;

**Peintures au sol sur voirie**

Madame Le Maire informe le conseil de la nécessité de refaire certaine peinture de voirie comme la création d'un passage piéton à l'arrêt de bus de Treillebois. Christophe Bonnin précise qu'il serait bien d'éclairer ce passage piéton.

Il sera demandé aux agents du service technique de repérer dans la commune les endroits où les marquages sont à refaire.

Madame Le Maire demande l'avis du conseil sur la possibilité de faire le marquage au sol des trois emplacements de stationnement rue de la mairie, le conseil ne trouve pas que ce marquage soit utile.

**Appel du PACT (programme d'appui communautaire au territoire) pour divers travaux**

**Délibération 2022-12-01**

Madame le maire rappelle au conseil que le PACT est une aide financière de la CAN attribuée tous les 2 ans, elle peut financer jusqu'à 50% de travaux. La commune peut bénéficier de cette aide à une hauteur de 30 000€ maximum.

Pour l'assainissement et l'accessibilité des salles socio ainsi que pour le préau du stade la dépense s'élève à 16 000€, la CAN financerait la moitié.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**Tarifs location**

**Délibération 2022-12-04**

**La Foye Monjault**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 21 novembre 2022**

Lors de la délibération 2022-06-04 du mois de juin 2022 certains tarifs de locations manquent.  
 Après concertation, le conseil décide d'appliquer les tarifs suivants :

<b>Salle Monacalis (caution 1000 €)</b>	
Sépulture : mise à disposition de la salle	100,00 €
Associations de la commune 1 jour	105,00 €
Associations hors commune 1 jour	155,00 €
Associations de la commune week-end	205,00 €
Associations hors commune week-end	307,00 €
<b>Sono Monacalis (caution 1000 €)</b>	
Association hors commune	180,00 €
<b>Sono transportable (caution 150 €)</b>	
Association hors commune	52,00 €

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour toute nouvelle demande.

**Questions diverses**

**Budget – Décision modificative n°3**

**Délibération 2022-12-02**

**Charges de personnel et frais assimilés**

Il y a une insuffisance de crédits budgétaires ouverts en 2022 (dû à l'augmentation du point, des charges, et aux intérimaires non prévus lors du vote du budget) pour les charges de personnel et frais assimilés, il manque 9281.73 € au chapitre 12, afin de couvrir les paies du mois de décembre 2022 et d'éventuelles charges à venir. Une décision modificative est donc nécessaire. Celle-ci a été approuvée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Objet	À diminuer		À augmenter	
	Article	Somme	Chapitre	Somme
Entretien, réparations bâtiments publics (chap. 011)	615221	10 000 €		
Entretien, réparations autres bâtiments (chap. 011)	615231	2 000 €		
<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>			012	12 000 €

**Budget – Décision modificative N°4**

**Délibération 2022-12-03**

Création de l'article 2128 à l'opération 65 afin de couvrir les frais de démolition des bâtiments situés sur le terrain communal du 48, rue du petit bois à La Foye Monjault.

**La Foye Monjault**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 21 novembre 2022**

---

Objet	À diminuer		À augmenter	
	Article	Somme	Chapitre	Somme
Autres terrains	2118	5 200 €		
Autres agencements et aménagements			2128	5 200 €

### **Ouverture de poste**

#### **Délibération 2022-12-05**

Il faut ouvrir un poste d'agent de maîtrise pour Bruno Bodin qui est inscrit sur les listes d'aptitude. Une fois nommé il faudra que Bruno devra effectuer une formation.

Pour Corinne Jorg son poste ne correspondant plus au travail effectué un poste d'agent technique est ouvert.

Le conseil approuve à l'unanimité

### **Chèques Cadeaux de fin d'année pour les agents communaux.**

Madame Le Maire informe le conseil avoir commandé des chèques-cadeaux pour Noël, pour les agents communaux, d'un montant de 50€ par salariés.

### **Travaux dans les logements vacants**

#### 25 rue de la mairie.

Après l'état des lieux du 25 rue de la mairie il s'avère que certains travaux sont à réaliser :

- Au 2<sup>ème</sup> étage le store de la fenêtre de toit est à remplacer il y en a pour 65€.
- L'abattant et la lunette des WC ont disparu, il y en a pour 115€.
- Il y a quelques dégradations sur les murs il faut à certains endroits changer la toile de verre et repeindre. Le coût est estimé à 637€.
- le parquet des chambres du 1<sup>er</sup> étage est à remettre en état (ponçage et vitrification), coût 1350€. Le conseil pense qu'il serait préférable pour réduire les frais que les agents du service technique s'occupent de cette opération en louant une ponceuse.

#### 22 rue de la mare aux chèvres

Il est nécessaire de changer la porte d'entrée ; les joints ont été réparés à plusieurs reprises ; l'air froid entre dans la maison.

**La Foye Monjault**  
**Procès-verbal du conseil municipal**  
**Séance du 21 novembre 2022**

---

**Association des pompiers de Beauvoir-sur-Niort**  
**Délibération 2022-12-07**

Les pompiers de Beauvoir-sur-Niort demandent la gratuité pour la location de la salle Monacalis en février prochain afin de pouvoir organiser des festivités pour récolter des fonds pour leur association. Christophe Bonnin ne souhaite pas participer au vote et quitte la salle.

Après avoir procédé au vote, la gratuité est acceptée avec 7 voix pour et 1 abstention.

**Mise en vente du terrain communal du 48, rue du petit bois.**  
**Délibération 2022-12-08**

Madame le maire propose au conseil de mettre en vente le terrain communal du 48, rue du petit bois à 35€/m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré le conseil accepte à l'unanimité.

**Repas de Noël pour les aînées de la commune**

Madame le maire fait choisir aux conseillers le menu parmi plusieurs propositions faites par Alain trellu du restaurant Le Rabelais, le conseil municipal retient : Kir ou jus de fruits, 5 bouchées salées, foie gras, magret de canard aux choux, feuillantine au citron, vins en carafe et café.

**Marché des producteurs locaux**  
**Délibération 2022-12-09**

Trop peu de producteurs et d'acheteurs étant présents durant les mois d'hiver le conseil décide à l'unanimité d'annuler les marchés de décembre 2022 à fin mars 2023.

**Sonorisation extérieure de l'église**

Philippe jean demande l'achat d'une petite sono extérieure pour l'église : coût environ 120€.

Le conseil accepte. Thierry Walter s'en occupe.

**Place du Grand Bois**

Le courrier informant les riverains de la prochaine interdiction de stationner sur cette place a été envoyé.

Aucune autre intervention n'étant demandée, la séance est levée.

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>	<b>Signature</b>
Le maire	Dany MICHAUD	
Le secrétaire de séance	Maryse CALVO	
Le secrétaire de séance	Thierry WALTER	